

RAPPORT au CONSEIL DEPARTEMENTAL



Réunion du 19 juin 2017

A - Finances et Solidarité Territoriale

COMPTE ADMINISTRATIF des DEPENSES et des RECETTES du DEPARTEMENT Exercice 2016

Le Compte Administratif des dépenses et des recettes du Département, pour l'exercice 2016, vous est présenté dans un fascicule séparé.

I.- Les dépenses du Compte Administratif 2016

Les dépenses totales de l'exercice 2016 des sections d'investissement et de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 287.856.783,36 € en mouvements budgétaires (ordre + réel).

En Fonctionnement, les dépenses réelles s'établissent à 192.797.080,65 € et les restes à réaliser s'élèvent à 39.134,48 € correspondant en particulier à des subventions dont le versement n'a pas été demandé avant la fin de l'exercice.

Le taux d'exécution s'élève à 94,78 %.

De nouveau en 2016, le Département de l'Indre a été confronté à un effet de ciseau avec d'une part, la croissance soutenue des dépenses liées aux trois prestations sociales universelles et d'autre part, la diminution pérenne des dotations de l'État.

Dans ce contexte budgétaire contraint, l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement est atteint. Leur progression reste limitée à seulement 0,60 % par rapport à 2015.

Les dépenses de personnel ont été contenues, les charges à caractère général ont été réduites afin de pouvoir faire face à la croissance des dépenses de solidarité humaine. Ce secteur reste le principal poste de dépenses, représentant 64,7 % du budget de fonctionnement.

Pour accompagner et soutenir les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et en difficulté mais aussi pour agir en faveur de l'aide sociale à l'enfance, le Département a dépensé plus de 124,7 M€, soit plus de 3 M€ supplémentaires par rapport à 2015.

Les dépenses réelles de la section d'Investissement atteignent 48.457.222,74 € et les restes à réaliser s'élèvent à 49.308,76 €.

Hors dette, elles s'élèvent à 35.358.337,40 € avec un taux d'exécution en augmentation qui atteint 79,62 %.

L'exercice 2016 marque la reprise de l'investissement avec un volume de dépenses supplémentaires, hors dette, de 5,25 M€ par rapport à 2015, contre une baisse de 3,9 % observée au plan national (source : ADF - comptes de gestion des Départements 2016).

Le Département a concentré ses efforts au service des Indriens tant par ses équipements significatifs en matière d'infrastructures routières que dans le secteur bâtimentaire. L'exécution du programme d'investissement relatif aux travaux routiers s'est soldé par un mandatement de plus de 13,3 M€, celui des travaux dans les collèges par un volume de dépenses à hauteur de plus de 5,5 M€.

De plus, malgré les contraintes budgétaires, le Département de l'Indre a tenu ses engagements par son soutien aux investissements des tiers publics et privés, investissements indispensables au développement et à l'aménagement de notre territoire.

Avec 10,5 M€ de subventions versées, le Département poursuit sa politique volontariste confirmant sa forte implication auprès des communes et des différents acteurs privés, en faveur de la jeunesse, du sport, de la culture, de l'environnement et du haut débit.

II.- Les recettes du Compte Administratif 2016

La réalisation des recettes de Fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2016 est de 318.814.703,86 € en mouvements budgétaires (ordre + réel).

En Fonctionnement, les recettes réelles ressortent à 225.396.504,94 € enregistrant, pour la 3^{ème} année consécutive, un recul de la Dotation Globale de Fonctionnement. Au global, les participations de l'État en 2016 baissent de 1,3 % par rapport à 2015.

En Investissement, les recettes réelles s'établissent à 46.815.718,95 €. cette dernière somme comprenant l'excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 22.939.502,73 €.

Synthétiquement, le Compte Administratif enregistre en 2016 un excédent de 40,86 M€ permettant d'alimenter notre trésorerie sur les 51 premiers jours de l'année et d'assurer une capacité d'autofinancement des investissements à venir.

Les principaux mouvements budgétaires (réels + ordre) s'établissent de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total budgétaire
Recettes réalisées 2016	88.389.598,12	230.425.105,74	318.814.703,86
<i>dont 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	<i>7.939.502,73</i>		<i>7.939.502,73</i>
<i>dont 1068 Dotation complémentaire en réserve</i>	<i>15.000.000,00</i>		<i>15.000.000,00</i>
<i>Recettes réalisées 2016 hors 1068</i>	<i>65.450.095,39</i>		<i>295.875.201,13</i>
Dépenses réalisées 2016	79.314.286,28	208.542.497,08	287.856.783,36
Solde (Inv) et Résultat (Fonc) de l'exercice 2016	9.075.311,84	21.882.608,66	30.957.920,50
Résultat antérieur reporté (montants inscrits au 001 et au 002 du BS 2016)	- 7.738.985,91	17.637.586,14	9.898.600,23
Solde (Inv) et Résultat (Fonc) cumulé	1.336.325,93	39.520.194,80	40.856.520,73
<i>Solde d'exécution 001 (à inscrire au BS 2017)</i>	<i>1.336.325,93</i>		
<i>Résultat à affecter au BS 2017</i>		<i>39.520.194,80</i>	
Restes à réaliser 2016 sur 2017			
Dépenses	49.308,76	* 39.134,48	88.443,24
Recettes			0,00
Solde restes à réaliser	- 49.308,76	- 39.134,48	- 88.443,24

* Les restes à réaliser de la section de fonctionnement ne sont pas pris en compte dans l'affectation du résultat.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Considérant que le quorum est atteint,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le paragraphe 7 du chapitre 1^{er} du titre IV, Tome II, de l'instruction budgétaire et comptable M 52 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote du Conseil départemental sur le compte administratif présenté par le Président du Conseil départemental avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice après production, par le Payeur, du Compte de Gestion,

DECIDE :

Article 1^{er}. - La réalisation des dépenses budgétaires est de 287.856.783,36 €.

Article 2. - La réalisation des recettes budgétaires est de 318.814.703,86 €.

Article 3. - Le Compte Administratif de 2016 est adopté ainsi que les documents figurant en annexe.



Serge DESCOUT